

LAPRESSEAFFAIRES.COM

L'action de Quebecor World a perdu 63% mercredi

16 janvier 2008 - 17h23

Presse Canadienne

Au lendemain de l'annonce qu'il ne pourrait pas verser les intérêts sur une partie de sa dette, l'imprimeur Quebecor World ([IQW](#)) a de nouveau vu son titre plonger à la Bourse de Toronto, mercredi.



L'action a clôturé à 19 cents, en baisse de 63%. En matinée, elle est descendue aussi bas qu'à 18 cents, un nouveau creux historique.

Tard mardi soir, Quebecor World a indiqué qu'il n'effectuerait pas le versement des intérêts exigibles de 19,5 M\$ US sur ses billets de premier rang venant à échéance en 2015.

Pour se justifier, l'entreprise a invoqué «sa situation actuelle» et le plan de sauvetage dévoilé vendredi dernier.

En vertu de ce plan, la société mère de l'imprimeur, Quebecor ([QBR.B](#)) et le fonds Tricap Partners, géré par Brookfield Asset Management ([BAM](#)), injecteraient chacun 200 M\$ dans Quebecor World en échange d'une participation commune de 75% dans son capital-actions.

Par conséquent, la participation des autres actionnaires serait fortement diluée, réduite à moins de 10% d'après les analystes.

Quebecor World a aussi annoncé mardi qu'il n'avait pas obtenu le nouveau financement de 125 M\$ US que ses prêteurs bancaires lui réclamaient avant la mi-janvier.

La société a demandé à son syndicat bancaire de lui accorder une prolongation d'une semaine à cet égard, mais a refusé de payer les frais de renonciation «considérables» demandés par les banques pour ce faire.

L'imprimeur a rappelé qu'il doit «préserver ses liquidités» et considère que «ce paiement ne serait pas au mieux des intérêts de l'ensemble de ses parties prenantes».

Quebecor World entend se servir du financement de 400 M\$ proposé par Quebecor et Tricap pour répondre à la demande des banques, mais ces dernières craignent que leurs propres prêts passent en second en cas de faillite. L'imprimeur attend actuellement le verdict des banques.

Elles peuvent désormais contraindre Quebecor World à se protéger de ses créanciers,

estime l'analyste Eric Mencke, de UBS, dans une note envoyée mercredi à des clients. La demande en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers pourrait toutefois ne pas survenir avant le 24 janvier, selon lui.

Si les banques devaient refuser l'offre Quebecor-Tricap, l'action de Quebecor World ne vaudrait plus rien, souligne l'analyste. Eric Mencke fixe un prix-cible de 50 cents en cas d'acceptation de la proposition.